

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 1^{ER} JUIN 2017

N° 2017-06-06

L'an deux mille dix-sept, le premier juin à quinze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quinze mai deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 17
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 19 Exprimées par pouvoirs : 9 Total (mini 19) : 28
Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**15 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Pierre-Yves BOCHATON, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Eliane BARREILLE à Henriette MARTINEZ, Roger DIDIER à Gérard TENOUX, Marie-Pierre MONIER à Pascale ROCHAS, Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Marlène MOURIER à Sébastien BERNARD,

Délégués excusés

Mounir AARAB, Pierre COMBES, Myriam HUGUES

Invité présent

Laurent HARO

Invitée excusée

Evelyne GAUTHIER

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 15 heures.
Monsieur Valery LIOTAUD est nommé secrétaire de séance.

Objet : Foire aux béliers de Savournon – Accompagnement financier

La Présidente expose :

Depuis 1997, la foire aux béliers de Savournon met à l'honneur les races ovines rustiques du territoire des Hautes-Alpes et des Baronnies provençales. Hormis la traditionnelle race Préalpes, sont présentés des béliers charolais, Ile de France, Merinos, Hampshire, Suffolk et Dorset.

Chaque année, le dernier samedi d'Août, cet événement réunit éleveurs et grand public, pour une manifestation à la fois professionnelle et conviviale. Le Comité d'organisation propose un marché paysan, une dégustation d'agneau de pays, une exposition de la filière laine, une démonstration de tonte et des animations pour enfant. Les

organisateur s'engagent également à donner un caractère durable à cette manifestation, en veillant à l'utilisation de produits réutilisables et respectueux de l'environnement.

Le Comité d'organisation sollicite le Parc naturel régional des Baronnies provençales pour s'associer à cette foire traditionnelle en relayant l'information sur son territoire et pour l'attribution d'une subvention destinée à l'organisation de la manifestation.

La Présidente propose la tenue d'un stand du Parc ainsi que la présentation de la nouvelle cabane pastorale mobile et de l'exposition sur le pastoralisme (sous réserve de leurs disponibilités respectives). Elle propose également un accompagnement financier de 1 000 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide d'attribuer une subvention de 1 000 €** répartie comme suit :

Montant	Destinataire	Affectation comptable
1 000 €	COMITE DES FOIRES DE SAVOURNON	6745

- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



La Présidente
Henriette MARTINEZ